



Bilan moral et rapport d'activité

Chers adhérents et amis, mesdames et messieurs, je vous souhaite à tous et à toutes la bienvenue à l'assemblée générale annuelle de notre association des anciens élèves du Bigard. Je vous remercie donc pour votre présence.

Voici l'ordre du jour.

- **Bilan moral et activité de l'année écoulée.**
- **Bilan financier et approbation.**
- **Approbation des modifications des statuts pour mise au vote**
 - **Constitution du Conseil d'administration**
 - **Durée du mandat des élus.**
- **Questions diverses**
 - **Sortie balade**
 - **Porte-clefs, etc**

Comme chaque année lors de l'assemblée générale, il s'agit d'une journée importante pour nous, car elle permet de nous retrouver et de pouvoir échanger nos souvenirs, bien lointains, mais toujours bien vivaces et présents.

Au nom de l'association, je remercie Mr Daniel LEGOUIX, 1^{er} adjoint, chargé des sports, travaux et relations avec les associations sportives de la mairie de QUERQUEVILLE. Le maire, Mr MAGHE ne peut être avec nous aujourd'hui, car il est absent sa commune. Je le remercie non seulement pour sa présence, mais aussi pour le soutien et l'aide matérielle que la Mairie nous apporte, en mettant à notre disposition, gratuitement je le souligne, les locaux pour nos réunions du conseil d'administration, mais aussi pour le prêt, de cette magnifique salle pour tenir notre assemblée et notre repas.

Je remercie Madame Anais d'AIGUESVIVES de MALARET, directrice du Centre d'éducation et d'insertion (CEI) du Bigard qui nous fait l'honneur de sa présence avec son mari. Elle nous a fait grand plaisir, en nous invitant lors de l'opération « portes ouvertes » en juin dernier au Bigard. Je reviendrai plus tard sur cette journée.

Nous remercions de leur présence également :

Mr et Mme DEVESA

Madame LAMACHE Suzanne

Madame BASILLE Jeanine

Puisque nous sommes dans le chapitre des remerciements, je voudrais remercier les membres du conseil administration qui ont cessé leurs fonctions à l'assemblée générale dernière.

Tout d'abord merci à André SCHNADERER, notre ancien président qui a porté le Bigard à bout de bras de 2002 à 2014. André que tout le monde appelle Dédé. André c'est le Bigard à lui tout seul. Il s'est dépensé sans compter dans son rôle de président, le rire facile, la chanson et la blague au bout des lèvres, c'est quelqu'un dont on recherche la compagnie. Il sait animer comme

personne nos journées de rencontre. D'autre part, connu comme le loup blanc dans la région, il sait se faire ouvrir toutes les portes avec gentillesse pour le plus grand bien de notre association.

Bien sûr, il reste avec nous en qualité de membre au Conseil d'administration. Dédé, tu pourras ainsi toujours nous apporter un petit coup d'Opéra, sorti de dessous les fagots de chez Mr LECLERC.

Pour te remercier, notre conseil d'administration t'a remis lors d'une réunion en mai dernier, une plaque en terre cuite émaillée, à l'initiative de Jean-Marie et approuvée par le bureau, comportant le blason du Bigard. De même, nous t'avons nommé président d'honneur, titre honorifique pour les services que tu as rendus à l'association. Nous associons également Marie-Thérèse, l'épouse de Dédé qui était toujours présente pour donner un coup de main

Ensuite c'est Claude TAPIN, notre ancien vice-président qui a assuré le rôle de secrétaire-trésorier avant de le céder à Jean-Marie. Puis Jean-Charles HEBERT, anciennement secrétaire-trésorier-adjoint, le roi des étiquettes, celles que nous collions sur les enveloppes que vous receviez tous les ans. Il y a également Yves LAGALLE qui a quitté le bureau mais reste bien entendu un fidèle adhérent.

Donc à tous ceux que je viens d'énumérer, merci à vous pour le service que vous avez rendu à l'association. De même je remercie tous les autres membres du conseil d'administration pour leur dévouement et leur aide, pour le bien de notre association.

Nous remercions aussi tous ceux qui nous ont envoyé des mots d'excuses, dont je vais vous faire la lecture.

Vous le savez bien, nous avons tous l'âge de nos artères et certains ne peuvent plus se déplacer à notre assemblée générale, d'autres sont retenus par des obligations par ailleurs.

Pour d'autres malheureusement, ils nous ont quittés pour rejoindre les bancs d'école, sous d'autres cieux et nous aurons une pensée pour eux.

Il s'agit de :

- Maurice CAUVIN, père de notre sympathique traiteur. En janvier 2014
- Bernard MICHEL, 16 AOUT 2014
- GIOT René dcd le 6.3.2014

D'autres se sont excusés par internet et regrettent beaucoup de ne pas pouvoir être présents avec nous, ce sont :

- Yves LEGOUPIL un nouvel adhérent de cette année au Bigard dans les années 69/70.
- Yves LAGALLE pris par d'autres occupations d'inatoires.
- Alain DARTHENAY. Certains d'entre nous l'ont bien connu dans les années 58 à 60 voire plus tard. Alain nous a fourni gracieusement et aimablement des photographies qui faisaient défaut sur notre site du Bigard.. Ce sont celles de ses parents, Mr et Mme DARTHENAY, ainsi que celles de classes d'élèves, dont certains ont pu s'y reconnaître. Je vais vous lire sont petit message où il me fait part de ses regrets de ne pouvoir être là avec nous

Nous avons envoyé 85 invitations. Notre association comptait 59 adhérents en 2014. Cette année 50, le quorum de 33 % soit 16 membres est atteint puisque nous sommes 31 présents. Donc l'assemblée peut valablement délibérer.

J'en profite pour rappeler, que nous sommes toujours demandeurs pour accueillir les anciens élèves. Vous pouvez tous nous aider à les recruter. Vous connaissez tous quelqu'un qui a partagé les bancs du Bigard, avec vous, et qui ne fait pas partie de notre petite association. Vous seuls, vous pouvez les convaincre de nous rejoindre. Si chacun de nous pouvait recruter ou convaincre un camarade, nous doublerions notre effectif.

De même, je vous recommande de visiter le site du Bigard et surtout de le faire connaître autour de vous. Si vous possédez des photographies de l'époque, lorsque vous étiez au Bigard, j'aimerais que vous me les fassiez parvenir afin que je les diffuse sur le site, pour en faire profiter le plus grand nombre.

De même pour ceux que cela intéresse, j'ai fait imprimer un petit livre sur les activités de notre Bigard au temps où nous y étions et ce qu'il est devenu.

Maintenant revenons à notre activité écoulee au cours de l'année depuis la dernière assemblée générale.

Comme vous le savez, nous nous sommes quittés lors de l'assemblée générale dernière, sans avoir procédé à l'élection des nouveaux membres, en remplacement de ceux qui ne se représentaient pas, par manque de volontaire à se présenter. Ainsi, le président SCHNADERER a demandé à ce que les volontaires se signalent au plus tôt, afin de reconstituer l'équipe dirigeante.

Selon les statuts, normalement, il aurait fallu convoquer une assemblée générale extraordinaire pour élire les nouveaux membres. Mais vous le savez bien, cela aurait été très difficile de réunir le quorum pour délibérer valablement car dans le cas d'une AG extraordinaire le quorum est 50 %. On ne pouvait donc pas laisser l'association décapitée sans dirigeant.

Ainsi le 12 Mai 2014, au cours d'une réunion du CA, nous avons pris acte du volontariat de deux nouveaux membres : Serge LAGALLE et Christian MABIRE. André SCHNADERER étant aussi volontaire pour rester parmi nous.

Aussitôt, nous avons constitué notre bureau composé de :

Président : Votre serviteur.

Président d'honneur : André SCHNADERER

Vice-président : Jean-Paul CEDRA

Secrétaire-trésorier : Jean-Marie POIRIER

Secrétaire adjoint : Laurent LETOUPIN

Membre : Albert GOSSELIN

Membre : Robert LAJOYE

Membre : Serge LAGALLE

Membre : Christian MABIRE.

Nous vous demanderons de valider le nouveau conseil d'administration lors d'un vote dans quelques instants.

Au cours de cette réunion, j'ai soumis le fait que les statuts étaient incohérents dans leur rédaction, pour l'article 9 paragraphes 1 et 3. En effet selon le § 1 « **les membres sont élus pour 4 ans** » et selon le § 3 du même article, « **le conseil étant renouvelé chaque année par moitié** »

Si le conseil est renouvelé par moitié chaque année le mandat ne peut donc être de quatre ans.

Il est décidé à l'unanimité de laisser le § 1 en l'état et de modifier le § 3 de façon à lire « **le conseil étant renouvelé par moitié tous les deux ans** ».

A cette réunion du 12.05.2014, sur une question concernant la gratuité des cotisations, accordées aux membres d'honneur, la réflexion et la discussion a été engagée pour savoir si cette disposition doit perdurer selon l'article 6 des statuts rédigé ainsi dans son paragraphe premier : « Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'association : ils sont dispensés de cotisation »

Après discussion, à l'unanimité, il est décidé, pour préserver nos finances, de cesser cette gratuité pour les membres d'honneur à l'exception de ceux qui ont acquis cet avantage auparavant. Cet article sera rédigé ainsi « **Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés**

à l'association. Ceux qui ont déjà acquis cette qualité avant le 12 mai 2014 sont dispensés de cotisation.

Ces modifications que je viens d'énumérer ci-dessus vont être soumises à votre vote pour approbation ou non.

Au cours de cette même réunion, j'ai présenté un projet de blason qui pouvait symboliser notre association. Le nouveau bureau l'a adopté et nous avons décidé ensuite de faire procéder à la fabrication de porte-clefs à son effigie. Vous pourrez l'acquérir pour la somme symbolique de deux euros c'est-à-dire à prix coûtant.

En ce qui concerne ce blason, les constituants sont symboliques de notre école du Bigard. La description ou blasonnement se décrit comme suit : **Écu moderne de gueules à la poignée d'or tenant une couronne de chêne et de laurier de sinople encadrant le livre d'or du savoir et de la connaissance.**

En matière d'héraldique ou science du blason, le rouge s'appelle de gueules et représente le courage. La couronne de laurier et chêne de couleur verte ou de sinople celle de la victoire et de l'espérance, la poignée de mains couleur jaune ou d'or représente l'amitié entre nous et le livre, la connaissance, l'instruction que nous avons reçue au Bigard, mais, vous l'aurez deviné.

Enfin, au cours de cette réunion, nous avons lancé l'idée d'organiser une sortie ou une journée de rencontre, au cours du mois de septembre 2014, dans le but de renforcer notre camaraderie. Cela permet aussi de se revoir, car la journée de l'assemblée générale passe très vite et restait la seule occasion de se voir dans l'année.

Les membres du conseil d'administration ayant été conviés à une journée "portes-ouvertes" au Centre du Bigard par Madame Anaïs de MALARET, nous y avons répondu favorablement en nous y rendant le 03.06.2014.

Nous avons été accueillis fort aimablement par Madame la Directrice et les employés de l'établissement. Nous avons été invités à nous restaurer avec boissons, café et viennoiseries, puis par groupes d'invités, nous avons suivi un employé pour visiter l'ensemble des lieux.

Nous nous sommes dirigés vers le jardin, qui autrefois nous servait de garde-manger et de lieu d'activité de jardinage, pour occuper nos jeudis et autres moments extra-scolaires. Ce jardin n'a plus rien à voir avec celui que nous connaissions. Il a été réduit en surface et la serre, la superbe serre a disparu. A la place un hangar couvert de tôles transparentes fait office de lieu de repotage et de repiquage.

Ensuite nous nous dirigeons vers le "château". Ce magnifique bâtiment n'a pas changé. Les parquets cirés sont toujours là. Nous prenons quelques photos pour vous rappeler quelques souvenirs, sur votre site internet.

Puis en suivant toujours notre guide, nous allons vers les bâtiments éducatifs. Nous rendons visite à l'atelier, où de l'outillage divers permet aux jeunes pensionnaires de se livrer à leur imagination créative sur laquelle ils sont jaugés. En effet, le responsable des lieux nous explique que la réinsertion des jeunes passe par des emplois dans les entreprises ou commerces extérieurs et que pour choisir telle ou telle activité, il sont mis en quelque sorte à l'épreuve pour démontrer, tout d'abord leur désir de réinsertion dans la vie, mais aussi pour évaluer quel domaine leur convient le mieux.

A l'étage de ce bâtiment, ce sont les locaux du psychologue avec son divan puis la salle d'école, où des cours sont dispensés par des professionnels de l'éducation nationale.

Nous visitons également l'école, notre école. Ce n'est plus celle que nous avons connue. Des chambres sont disposées au rez-de-chaussée de plain-pied et à l'étage. Ce sont des chambres individuelles personnalisées et décorées au goût des jeunes et pour nous très surprenantes dans

leur décoration. Les portes nous sont ouvertes et nous y sommes aimablement reçus par les jeunes qui font preuve de grande politesse. L'escalier en chêne a disparu pour laisser place à un escalier moderne menant à l'étage, donc aux chambres, aux sanitaires et à une grande salle de détente située au niveau du grand dortoir. Le plancher en chêne a disparu pour faire place à une surface plus moderne.

A midi nous sommes invités à partager l'excellent et copieux buffet et nous pouvons ainsi nous restaurer à l'extérieur par ce magnifique beau temps.

Vers 14 heures, nous prenons place sous un chapiteau afin d'écouter un éminent éducateur qui nous expose sa philosophie d'aide envers la jeunesse et à laquelle il a consacré sa vie. Vient ensuite le tour de psychologues et d'éducateurs qui nous font part de leurs réflexions sur l'éducation et la compréhension de la jeunesse actuelle.

A l'écoute des exposés de ces imminents éducateurs, nous décrochons, car la philosophie qui les anime nous ferait presque culpabiliser sur la conduite délinquante de ces jeunes. Ainsi, ce serait la société qui serait coupable de leur imposer nos règles. Nous prenons congé de Madame la Directrice, en la remerciant de nouveau pour son invitation et la journée agréable que nous avons passée dans cet établissement. Madame la directrice souhaite que les liens entre son établissement et notre association soient renforcés à l'avenir. C'est également notre souhait, qui se concrétise aujourd'hui par votre présence Madame.

Ce centre appelé centre éducatif et d'insertion C.E.I du Bigard accueille un maximum de 12 pensionnaires. Il s'agit de garçons et de filles ayant eu maille à partir avec la Justice. C'est une alternative à la prison et ce centre est étroitement surveillé sans être cependant un centre d'enfermement. Leur conduite et leur tenue conditionnent leur maintien sur place. Ils ont une chance de pouvoir repartir du bon pied dans la société. Pour cela des activités leur sont proposées et reçoivent l'aide du personnel encadrant. Leur séjour en ces lieux est donc provisoire vers une autre étape plus valorisante par le travail. En cas d'échec, c'est le retour à la case départ selon la décision donnée par le juge des enfants dont ils dépendent.

Ils sont originaires, en général de la Normandie avec une partie de la Picardie.

Bien sûr, tout n'est pas rose et il faut bien du courage pour le personnel de l'association qui les gère. Des résultats encourageants sont cependant enregistrés et nous devons leur souhaiter bon vent, car ce sont des gamins qui n'ont peut-être pas eu notre chance de vivre dans un cocon familial avec la moralité de notre époque, c'est-à-dire avec les règles de la société et le respect d'alors qui font bien défaut aujourd'hui à notre sens.

Alors, c'est vrai, le Bigard ne ressemble plus du tout à ce que nous avons connu, et bien loin du souhait et des vœux exprimés par Mr Georges PIEL, lorsqu'il a institué le conseil général de la Manche, comme son légataire et nous le regrettons. On peut tous le regretter bien sur, mais il faut aussi se dire que le Bigard, tel qu'il fonctionnait à notre époque, n'était plus viable avec les contraintes actuelles, et sans ce projet, ce Bigard, notre Bigard, aurait totalement disparu.

Je pense que Madame de MALARET vous en dira un peu plus tout à l'heure.

Le 9 septembre 2014, nous avons effectué notre balade nautique dans les marais de CARENTAN. Ce fut une superbe journée, très agréable et nous avons tous passé un excellent moment. Nous étions 33 participants. Pour ceux qui possèdent internet vous pouvez voir le compte-rendu qui a été fait de cette magnifique journée.

Cette année nous envisageons une nouvelle sortie qui se fera probablement en septembre. Nous avons choisi de passer un petit moment au cabaret de SIDEVILLE, où un repas devrait être pris ensemble pendant le spectacle. Cependant le prix de 70 € par personne, sans les boissons, nous semble un peu élevé. Nous n'avons donc pas retenu ce projet en l'état actuel.

Voici d'autres projets sur lesquels on peut se mettre d'accord nous en reparlerons tout l'heure.

- Sortie en rade de Cherbourg avec repas à la Cité de la mer.
- Visite de la Cité de la mer avec repas sur place.
- Visite d'un musée soit Ste Mère Eglise
- Visite centrale Flamanville
- Visite du Centre de stockage de l'Andra.

A ce sujet si vous avez des idées de sortie, je vous engage à nous les faire connaître.

Si nous pouvons nous mettre d'accord sur un projet, nous vous le ferons connaître en temps voulu.

Je vais donc clore mon monologue, en vous souhaitant une bonne journée. Puis nous prendrons le verre de l'amitié, qui sera suivi par le repas préparé par l'équipe de la Roseraie, dirigée par Mr Antoine CAUVIN. Nous espérons que le menu vous plaira et que vous passerez un excellent moment.

Je vous remercie de votre attention.

Le président

Jean-Charles CAUCHON